



Les outils qualité du CAMES



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

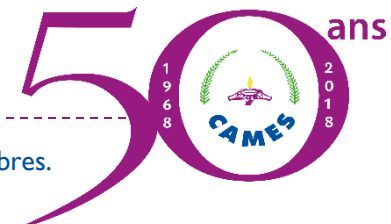


Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

00. Introduction

La mise en œuvre du programme assurance qualité du CAMES (PAQ-CAMES) repose en grande partie sur le déploiement d'outils, de référentiels et de guides en vue de répondre aux besoins spécifiques des IESR et/ou des enseignants-chercheurs et chercheurs de son espace. Ces outils permettent au CAMES de remplir sa double mission d'assurance qualité assumant ainsi son rôle de conseil et d'accréditation en tant qu'institution régionale d'évaluation.



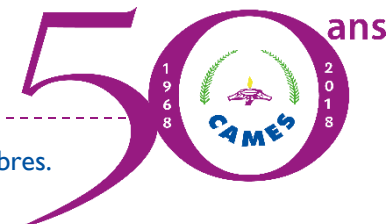
► Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité au service du développement des États membres.



00. Introduction

Aussi, dans le souci de :

- garantir la qualité au sein de l'espace CAMES;
- contribuer à accroître la compétitivité et l'attractivité des IESR des États membres de notre Institution;
- promouvoir la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs et chercheurs;
- renforcer l'employabilité des apprenants, à l'échelle africaine et à l'international;
- disposer des statistiques qui peuvent soutenir une politique prospective, dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche.





01. Référentiels qualité du CAMES

Le CAMES offre, depuis 2014, trois référentiels qualité :

- Référentiel pour l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche;
- Référentiel pour l'évaluation des offres de formation;
- Référentiel pour l'évaluation des programmes de recherche.

Ces référentiels sont destinés à être utilisés par le CAMES pour les évaluations externes et les accréditations qu'il effectue. Ils servent de base à l'autoévaluation comme à l'évaluation externe conduite par l'institution évaluée (ou dont un aspect est évalué).



02. Le guide d'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs – CCI (GEE-CC)



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

Outil d'auto-évaluation et d'évaluation externe, le GEE-CC :

- vise à aider les Enseignants-Chercheurs et Chercheurs de l'espace CAMES, à trouver des réponses claires et concrètes, par rapport à la constitution de leur dossier de candidature aux CCI;
- propose des réponses adéquates à plusieurs questions fondamentales, notamment : **Où, quand et comment postuler? Quelles sont les règles de passage d'un grade à un autre, avec quelle probabilité de réussite ?**
- définit un socle important de critères fondamentaux communs et compétitifs, pour tous les CTS ainsi que des spécificités intrinsèques, pour chacun d'eux;
- permet à la marque CAMES de soutenir la compétitivité mondiale, en se conformant aux normes et aux standards internationaux d'évaluation;
- Participe à la lutte contre la désinformation et l'inféodation des nouveaux Assistants ou attachés de recherche





03. Référentiel d'accréditation de la FOAD

Le référentiel d'accréditation de la FOAD aborde tous les points essentiels au bon fonctionnement d'un dispositif de formation à distance :

- la gouvernance des dispositifs,
- la gestion des parties prenantes (apprenants, tuteurs, personnel administratif),
- les ressources pédagogiques élaborées,
- l'évaluation des apprentissages et des enseignements,
- les technologies utilisées.

Les éléments de preuve demandés dans les champs d'évaluation aident les évaluateurs à recueillir les informations nécessaires à l'évaluation des références.

Processus d'accréditation : autoévaluation, évaluation externe, décision assortie de recommandations.



04. Référentiel de soutien au développement des systèmes d'information (SI) dans les IESR des pays de l'espace CAMES.



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

Ce référentiel a pour objectifs :

- d'assurer la « mutualisation différenciée ou non » des systèmes d'information ;
- de mettre en cohérence les concepts, les nomenclatures et les schémas de données ;
- de permettre l'échange et l'exploitation de données entre les différents acteurs, par le partage d'outils et de méthodes commun (principe d'interopérabilité) ;
- de « labelliser » des applications conformes aux exigences,



04. Référentiel de soutien au développement des systèmes d'information (SI) dans les IESR des pays de l'espace CAMES.



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

Sa mise en œuvre permet :

- une meilleure fluidité de la communication des établissements avec leur environnement extérieur, et l'assurance qualité de ces échanges ;
- une diminution des délais de déploiement des applications ;
- une optimisation de la charge des ressources humaines informatiques des établissements;
- une meilleure gestion des données et programmation des politiques d'éducation.



Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité au service du développement des États membres.

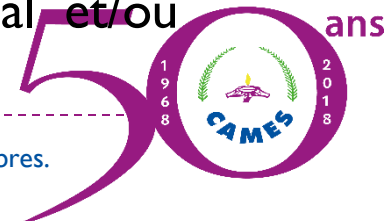
04. Référentiel de soutien au développement des systèmes d'information dans les IESR des pays de l'espace CAMES.



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

Résultats attendus (I):

- Chaque institution d'enseignement supérieur (publique et privée) agréée dispose d'un identifiant national et régional unique, disponible sur une base de données centralisée au niveau national et/ou régional;
- Chaque formation habilitée et dispensée dans un établissement dispose d'un numéro d'habilitation unique, disponible sur une base de données centralisée au niveau national et/ou régional;
- Chaque diplôme délivré au niveau national et/ou régional dispose d'un numéro de délivrance unique, disponible sur une base de données centralisée au niveau national et/ou régional.



04. Référentiel de soutien au développement des systèmes d'information dans les IESR des pays de l'espace CAMES.



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

Résultats attendus (2):

- Chaque étudiant dispose d'un identifiant national et régional unique dès son accès au système d'enseignement supérieur dans l'espace CAMES;
- Chaque enseignant et personnel d'appui technique et scientifique dispose d'un identifiant national et/ou régional unique dès son recrutement et/ou dès l'obtention d'une autorisation d'enseigner;
- Les nomenclatures intervenant dans la gestion des formations et de la vie étudiante sont harmonisées et diffusées;
- Un système d'information du suivi de l'étudiant pour la remontée d'informations en provenance des institutions d'enseignement supérieur est mis en place;



04. Référentiel de soutien au développement des systèmes d'information dans les IESR des pays de l'espace CAMES.



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

Résultats attendus (3):

- Un cadre de certification/qualification en TIC et en TICE pour les étudiants, enseignants, tuteurs et administrateurs est mis en place;
- Des communautés de pratiques TIC et TICE structurées autour d'outils libres émergent et sont reconnues;
- Un système de contrôle automatique de l'authenticité de diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur est mis en place et accessible en ligne.



05. Référentiel d'évaluation des formations et des écoles doctorales (REED-CAMES)



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

Le REED-CAMES s'applique à l'ensemble des programmes de formation des Ecoles doctorales de l'espace CAMES. Ses objectifs sont :

- fournir un cadre commun pour l'accréditation régionale des ED ;
- garantir et améliorer la qualité de la formation doctorale ;
- faciliter la mutualisation des ressources matérielles et humaines;
- favoriser la confiance mutuelle et faciliter la reconnaissance et la mobilité académique, au sein et au-delà des frontières nationales ;
- permettre aux ED évaluées d'identifier des pistes d'amélioration de leurs résultats et de leurs pratiques, à travers un plan stratégique ou un nouveau projet institutionnel ;

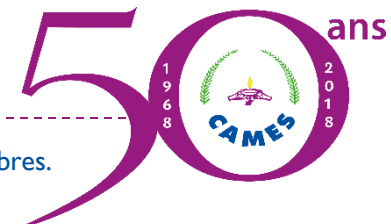


05. Référentiel d'évaluation des formations et des écoles doctorales (REED-CAMES)



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

- faire bénéficier du label d'accréditation CAMES ;
- participer au rayonnement et à la visibilité des ED évaluées auprès des étudiants futurs doctorants, des partenaires potentiels techniques ou financiers, du secteur professionnel.



06. Cahier de charge pour la création des universités voire des établissements privés



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

Il s'applique à toute Université, voire établissement privé exerçant ses activités sur le territoire d'un ou plusieurs État (s) membre(s) du CAMES, pour permettre une harmonisation des procédures de création d'Universités voire d'établissements privées dans les États membres.

- Ce cahier des charges, qui fixe les conditions de création, d'ouverture, de fonctionnement et d'accréditation des Universités voire des établissements privés ainsi que les conditions d'habilitation de nouvelles filières de formation, est accompagné d'une annexe dénommée « référentiel de demande d'accréditation des Universités privées par le CAMES ».

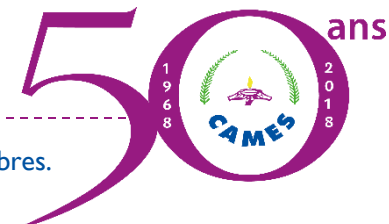




07. Guide LMD

Le guide LMD intitulé : « Construction du nouvel espace africain et malgache de l'enseignement supérieur dans le contexte de la mise en place du système académique Licence-Master-Doctorat (LMD), dans les établissements d'enseignement supérieur de l'espace CAMES » définit :

- les objectifs fondamentaux du système d'enseignement Licence-Master-Doctorat (LMD) ;
- la construction du dispositif LMD ;
- la stratégie d'implantation de la réforme LMD : les leçons apprises ;
- une proposition de référentiel au format LMD, pour l'équivalence et la reconnaissance du CAMES.





08. Référentiel LMD

Le guide LMD contient un référentiel d'évaluation au format LMD en vue de l'obtention de l'équivalence et la reconnaissance du CAMES, en complément du dispositif existant du PRED.

Il aborde les aspects suivants :

- Titre et grade ;
- Identification de l'établissement ;
- Objectifs pédagogiques ;
- Présentation détaillée des Unités d'Enseignement ;
- Dispositif d'accompagnement pédagogique ;
- Documentation et support pédagogique.



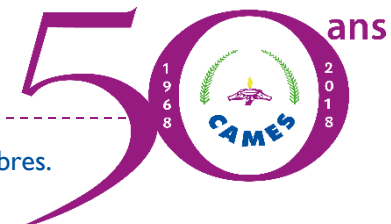


Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

08. Référentiel LMD

- Débouchés professionnels ;
- Environnement de recherche ;
- Contrôle des connaissances ;
- Procédure d'évaluation des enseignements et des formations ;
- Participation des professionnels à la conception des programmes et/ou aux enseignements.



Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité au service du développement des États membres.



08. Rappel du dispositif PRED existant

- **Support juridique** : Convention CAMES, Accord d'Arusha 1981, Accord PRED amendé, Accord d'Arusha amendé ;
- Convention générale relative à la validité de plein droit des diplômes d'enseignement supérieur, qui a été signée à Lomé le 26 avril 1972, par les Etats membres du CAMES ;
- Un guide se basant sur :
 - l'identité dans le niveau des études ;
 - l'égalité dans la qualification du personnel enseignant ;
 - la similitude dans les conditions d'accès à l'enseignement supérieur ;
 - l'analogie dans le déroulement et le contenu des études ainsi que dans l'organisation du contrôle des aptitudes et des connaissances;
 - le contenu des programmes ;
 - les ressources documentaires ;
 - les volumes horaires;
 - La gouvernance administrative et pédagogique.



09. Référentiel de validation des acquis de l'expérience dans les IESR de l'espace CAMES



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

Sur la base d'une expression de besoin faite par l'IPE-UNESCO, le CAMES a proposé un processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) dans les IESR, validé par les Commissions du PRED et le Comité Consultatif Général (CCG).

La VAE est :

- un dispositif qui considère que l'expérience professionnelle ou **bénévole** génère des **compétences** et des **connaissances**;
- un acte par lequel un **jury** ou une **commission** reconnaît et **valide**, les **connaissances** et les **compétences** acquises d'un candidat, lui permettant d'obtenir tout ou partie d'une **certification professionnelle.**



09. Référentiel de validation des acquis de l'expérience dans les IESR de l'espace CAMES



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

La procédure de validation se fait en cinq (5) étapes :

- Etape 1 : information, orientation, conseil;
- Etape 2 : demande de certification ou d'accès à une formation ;
- Etape 3 : présentation des acquis de l'expérience ;
- Etape 4 : évaluation des acquis de l'expérience ;
- Etape 5 : validation, approbation, certification.

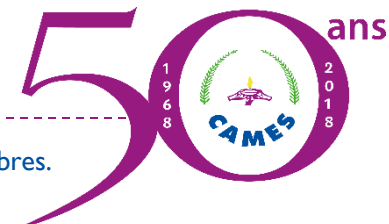
Cette démarche doit être encadrée en se dotant d'un cadre de compétence métier





I 0. D'autres outils qualité en cours de finalisation

- Outre les outils sus-évoqués, d'autres documents importants pour la mise en œuvre de la démarche qualité sont en cours de finalisation
 - Guide renforcement des capacités en gouvernance universitaire et leadership pour les responsables des IESR;
 - Assurance qualité interne : méthodologie, bonnes pratiques et étapes requises pour le management des institutions: d'enseignement supérieur et de recherche de l'espace CAMES;
 - Guide méthodologique de création d'une agence nationale d'assurance qualité (ANAQ)





I I. Dispositif d'accompagnement du CAMES

- En vue du soutien à la mise en œuvre du PAQ-CAMES, le CAMES met en œuvre un dispositif d'accompagnement comprenant :
 - Documentation sur papier et en ligne;
 - offre de services;
 - une base de données d'experts;
 - un renforcement des capacités des acteurs, à la demande des pays et des IESR;
 - la création d'un réseau des points contacts institutionnels et nationaux en assurance qualité (PCI et PCN),



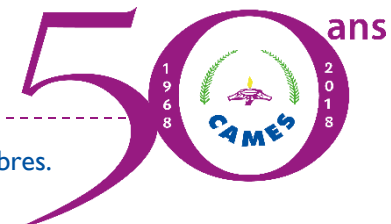


Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

I 2. Partenaires techniques et/ou financiers

- La mise en œuvre du PAQ-CAMES se fait dans le cadre d'un partenariat dynamique avec des acteurs tels :
 - le DAAD;
 - l'UEMOA;
 - l'UNESCO;
 - L'AUF;
 - la CRUFAOCI;
 - la Banque mondiale;
 - RAQES-AO...





Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

13. Conclusion



- Notre université s'est-elle appropriée ces outils qualité du CAMES?
- Quelle pourrait être la plus value de cette appropriation?
- Que doit-on faire pour que notre université les adopte et les vulgarise auprès de sa communauté d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, d'étudiants, de doctorants ?





Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

50 ans
1968 2018
CAMES



alumni-CAMES

LAISSONS À LA POSTÉRITÉ UNE EMPREINTE POSITIVE
DE NOTRE PASSAGE PAR LE CAMES



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

fmsr
Fonds Macky SALL
pour la recherche



50 ans
1968 2018
CAMES